

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Une voiture percutée par un train sur la voie CFF reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds

Un automobiliste conduisant sur le chemin des Prises depuis Bôle en direction nord a perdu le contrôle de son véhicule, qui s'est immobilisé sur la voie CFF reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Malgré un freinage d'urgence, le train circulant en direction de Neuchâtel a par la suite embouti le véhicule. Aucun blessé n'est heureusement à déplorer.

Mercredi 05 avril 2023 vers 2230, un automobiliste de la région a perdu le contrôle de son véhicule, pour des raisons encore à déterminer, alors qu'il circulait sur le chemin des Prises en direction nord, entre Bôle et Montezillon. La voiture a quitté la chaussée pour aller percuter le coffret de commandes des barrières du passage à niveaux, puis s'est immobilisée sur la voie CFF. Le chauffeur a ensuite voulu tenter de dégager lui-même son véhicule. Il n'a pas appelé les secours ou avisé les CFF de la situation.

Alors qu'il était toujours affairé autour de la voiture, le train TransN reliant La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel a surgi et malgré un freinage d'urgence, a embouti le véhicule, à une vitesse estimée à 100 km/h. Le convoi s'est arrêté environ 150 mètres après l'impact, entraînant le véhicule avec lui.

Le chauffeur a pu s'écarter de la voie et est sain et sauf, tout comme le mécanicien et les neuf passagers du train.

Les pompiers des CFF sont intervenus au moyen du train d'extinction et de secours (TES). Il a pris en charge les passagers pour les emmener à Neuchâtel.

Le train accidenté, dont les dégâts sont en cours d'estimation, a été remorqué par le TES et conduit à la gare de Neuchâtel. La voie Chambrelieu – Corcelles-Peseux est restée fermée de 22h57 à 6h50. Des bus de remplacement ont été mis en place. Les dégâts à la voie ont été réparés par le personnel CFF, qui a inspecté l'infrastructure avant sa remise en service, par le train Regio La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel (départ Chambrelieu à 0652).

Les agents de la Police neuchâteloise sont intervenus sur place pour le constat. Une enquête a été ouverte par le Ministère public, afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Précisons enfin que la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds est une concession CFF dont l'exploitation est sous-traitée à TransN, tant pour le personnel que pour le matériel roulant.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 6 avril 2023